



Formulaire d'inscription Self-défense / Mix boxing Saison 2023

- Joindre 1 photo d'identité & signer le formulaire d'inscription (en conserver un exemplaire)

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

NPA / Domicile :

Téléphone :

E-mail :

Nom/Prénom du représentant legal (-18ans) :

Tarifs cours collectifs de date à date :

Le cours d'essai au prix de **CHF 45.-** (déductible si abonnement annuel).

Rabais famille, uniquement sur l'abonnement annuel et dès 3 personnes d'une même famille.

Les cotisations trimestrielles et annuelles ne sont pas cumulables.

Coach-defense propose des formules de Membership que vous pouvez souscrire à tout moment de l'année de date à date :

SELF-DEFENSE, MIXBOXING, LUTTE :

Cotisation annuelle :

Enfants (7-14 ans)	Adultes (15 ans et +)
<input type="checkbox"/> Fr. 550.-	<input type="checkbox"/> Fr. 600.-

Cotisation trimestrielle :

Enfants (7-14 ans)	Adultes (15 ans et +)
<input type="checkbox"/> Fr 350.-	<input type="checkbox"/> Fr. 450.-

Cotisation à la séance :

Enfants (7-14 ans)	Adultes (15 ans et +)
<input type="checkbox"/> Fr. 45.-	<input type="checkbox"/> Fr. 45.-

Important :

Paiement possible en 2 ou 3 fois sur toutes les cotisations, trimestrielles et annuelles :

Frais correspondant au paiement par cotisation en 2 fois, avec une échéance de paiement au 1er du mois : **50 francs.**

Frais correspondant au paiement par cotisation en 3 fois, avec une échéance de paiement au 1er du mois : **60 francs.**

Tout retard de paiement sera suivi d'un rappel avec des frais.

Début du contrat :

Les abonnements sont de date à date et sont valables dès la signature du contrat et les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Cotisations : _

Les cotisations sont payables à l'inscription et au début de chaque renouvellement. En cas de retard dans les paiements, des frais de rappel seront facturés (Fr. 30.- par rappel). Toute cotisation versée à Coach-defense est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année.

En cas de circonstances exceptionnelles menant à la fermeture temporaire de la discipline de self-défense, d'une part, la durée d'absence est reportée, d'autre part, la reprise de l'activité est de la responsabilité de l'élève.

Fermeture et vacances :

Le club Coach-défense est fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Assurances :

La self-défense et le mix boxing pratiqués avec discipline sont des activités sûres. Toutefois, le Club Coach-defense décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessures, de dommages ou de vol. L'assurance est l'affaire de chaque membre. Les jeunes ne sont pas surveillés en dehors des cours.

Décompte : Abonnement CHF. _____

CHF. _____

La/le soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent contrat. Le/La signataire (responsable légal(e)) donne son autorisation pour que les photos et vidéos prises lors d'activités du club, manifestations, entraînements, figurent sur le site internet du club.

(www.coach-defense.ch) ou sa page Facebook.

L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur dont il a pris connaissance.

Lieu et date _____

Signature (-18ans, signature du représentant légal) _____